



École Plantasanté

Centre de formation en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie, Réflexologie,
Fleurs de Bach et Médecines naturelles

www.plantasante.fr

1



RENTRÉE : JANVIER 2025

Dans ce monde en mutation rapide, où l'humain cherche tout à la fois le sens de sa vie, ses racines, et un équilibre dans une nature en plein bouleversement, les approches douces de la santé, basées sur la prévention et la compréhension globale du corps et des émotions apparaissent comme une évidence.

L'**École Plantasanté** est un centre de formation de haut niveau mais à taille humaine, qui met un point d'honneur à proposer des **formations vivantes et interactives**, basées à la fois sur des **connaissances médicales et scientifiques actualisées**, ainsi que sur des pratiques traditionnelles ancrées dans les cultures populaires. Notre philosophie est d'envisager la santé humaine de façon **holistique**, c'est-à-dire en prenant en compte les dimensions physiques, émotionnelles et psychologiques de chaque personne. Pour chaque formation, nous vous proposons donc un contenu de **qualité** et un **accompagnement personnalisé**.

Cette formation en présentiel de **naturopathie** vous propose un **triple enseignement complet** autour de l'acquisition des **savoirs, savoir-faire et savoir-être** du naturopathe. A l'issue de cette formation vous saurez :

- Suivre et accompagner des clients dans leur démarche vers le mieux-être, quelle que soit leur situation
- Fournir des conseils pour une alimentation équilibrée, saine et vivante
- Dispenser des conseils d'alimentation et d'hygiène de vie personnalisés pour chaque client incluant le mouvement et la respiration
- Accompagner les clients à la gestion du stress et des émotions

Les cours ont été intégralement remis à jour en 2023, pour s'ajuster au mieux aux recommandations de l'AFNOR et à l'évolution des attendus de la profession de praticien naturopathe. En 2024, nous avons rajouté à nos formations une énorme dimension pratique, nous mettant à jour des normes les plus récentes.

École Plantasanté - Siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai

Mail : planta@plantasante.fr - Tél répondeur : 06.45.33.75.04

Document mis à jour le 23/07/2024



Progression pédagogique de la formation

L'apprentissage s'organise en **20 sessions** de cours présentielles répartis sur 2 années, qui vous permettront d'acquérir les connaissances de base en vue de l'obtention du certificat de naturopathe. Lors de chaque session, vous aborderez un bloc thématique qui vous permet progressivement d'apprendre et de rajouter des strates de complexité à votre compréhension du corps humain.

La première année concentre de nombreux cours théoriques, pour acquérir les fondamentaux.

La deuxième année est très orientée sur la pratique, la posture et l'accompagnement du naturopathe dans sa consultation.

Chaque session est agrémentée de cours théoriques, de cas pratiques, d'ateliers, de travaux dirigés et de mises en situations professionnelles, qui vous permettront de toujours faire le lien entre théorie et pratique, pour viser une autonomie idéale en tant que praticien !

Au début de chaque cours, une série de photocopies vous seront distribués, afin de vous fournir des ressources théoriques à conserver et à réutiliser.

Voir le **contrat d'inscription** pour le planning détaillé, dates, contenus, etc.

Stages, cas pratiques et savoir-faire

En plus des contenus théoriques, plusieurs stages ou formations pratiques vous sont proposés tout au long du parcours dans le but de développer vos savoir-faire en naturopathie.

Cas pratiques :

A l'issue de chaque session de formation, nous vous proposons de travailler sur des cas pratiques et des mises en situation professionnelles ainsi que sur des ateliers pratiques sous la forme de travaux dirigés, le tout sous la supervision d'un formateur.

Stage de réflexologie plantaire :

Le stage de réflexologie est inclus dans le parcours de naturopathie et aura lieu en mars 2025 (voir tableau). Pendant 1 semaine, il vous permet d'apprendre les bases théoriques et pratiques de la réflexologie.

Stages en magasin bio (ou auprès d'un naturopathe) sur 35h.

Dans le cadre de ce cursus, nous vous encourageons à réaliser un stage d'au moins une semaine au sein d'un magasin bio, ou auprès d'un naturopathe en exercice.

Ce stage n'est pas obligatoire pour compléter votre formation, mais il est vivement recommandé. Cette expérience pratique vous permettra de :

- ✓ Découvrir le « monde » des magasins bio
- ✓ Connaître ou découvrir différentes gammes et produits de compléments alimentaires, et autres produits vendus
- ✓ Participer à des présentations de produits de laboratoires de compléments alimentaires
- ✓ Participer à des animations
- ✓ Conseiller des clients
- ✓ Vous rendre compte des demandes des clients et de ce qu'ils recherchent

Pour cela nous pouvons signer une convention de stage tripartite, merci de contacter l'École Plantasanté (planta@plantasante.fr) lorsque vous souhaitez préparer ce stage.



Connaissances transversales à l'ensemble des modules

A l'issue de la formation, grâce à notre pédagogie et à notre approche globale des matières enseignées, vous serez capables de mobiliser vos connaissances et de faire des liens dans de nombreuses disciplines transversales.

Les moyens pédagogiques et techniques

Afin d'atteindre ces objectifs d'apprentissage, nous déployons de nombreuses solutions pédagogiques et techniques :

- ★ Des cours clairs, lisibles, **enrichis par des synthèses permettant de retenir l'essentiel**
- ★ Des vidéos de support de cours, permettant d'aborder le cours papier d'une autre manière. **La majorité des cours seront enregistrés et mis à disposition sur votre plateforme en ligne.**
- ★ L'accès illimité pendant toute la durée de la formation à une plateforme d'apprentissage en ligne (Moodle), permettant de retrouver les supports de cours, vidéos et les ressources complémentaires d'intérêt pour son apprentissage
- ★ Des conseils méthodologiques pour mieux gérer son temps d'apprentissage et son assimilation
- ★ De nombreuses activités suggérées en autonomie pour maximiser sa progression
- ★ Un espace d'échange privé entre les apprenants de la formation
- ★ Des stages et formations de terrain permettant de mettre en pratique ses connaissances.

L'encadrement

L'encadrement est exercé par **Christian BUSSE**R, directeur de l'École, docteur en pharmacie et en ethnologie, ancien directeur de recherche, de laboratoire et producteur de plantes médicinales, ancien pharmacien d'officine, et formateur en Facultés de pharmacie, de médecine et d'ethnologie, et dans diverses écoles privées en phyto-aromathérapie, membre fondateur de l'Association française d'aromathérapie clinique (AFAC) et par **Elisabeth BUSSE**R, docteur en pharmacie, enseignante en facultés de pharmacie, sciences, et dans diverses écoles privées en phyto-aromathérapie, Fleurs de Bach, et en techniques de préparations à base de plantes y compris pour des ONG.

L'école dispose d'un poste permanent d'ingénieur pédagogique, qui pourra être une ressource et un accompagnement dans votre méthodologie d'apprentissage.

Le suivi de l'exécution du programme

(Voir Procédure de Validation du Certificat)

Pour faciliter l'apprentissage et les mises en situation professionnelle, nous vous proposerons :

- Après chaque cours, des QCM d'entraînement vous seront proposés (non notés pour entraînements) et des auto-évaluations sur la base du cours correspondant, pour faciliter l'acquisition des connaissances théoriques de chaque chapitre et pour vous auto-évaluer.
- Sur les aspects pratiques, des cas concrets vous seront proposés régulièrement pour vous entraîner à l'épreuve pratique de fin de formation et parfois en groupes (entraînements ; non notés)



Appréciation des résultats : Certificat

La validation de la formation permet l'obtention du certificat suivant :

« **Certificat de Naturopathie de l'École Plantasanté** »

Procédure de validation du Certificat

L'évaluation de la formation se déroule selon les modalités suivantes :

- **Pendant la formation :**
 - Tout au long de la 1^{ère} année, des QCM vous permettront de valider vos acquis (contrôle continu)
- **Lors de l'examen final, en fin de cursus :**
 - 1 écrit sous la forme de QCM (1h30 pour répondre à 100 questions)
 - 2 oraux (2 x 20 minutes incluant 5 minutes de préparation)
- **Après l'examen final :**
 - Un compte rendu pratique vous sera demandé et sera évalué par les formateurs de l'École Plantasanté. Ce compte rendu est à remettre au plus tard 24 mois après la fin de la formation.

Votre certificat sera validé si vous avez obtenu une note minimale de 12/20 à l'ensemble des quatre catégories de travaux : QCM en contrôle continu, QCM final, oraux, et suite à la remise de votre mémoire validé.

Vous devez présenter un document attestant l'obtention d'un PSC1 à votre nom, datant de moins de 5 ans (à votre charge).

Il est possible de repasser 2 fois les parties d'examen non réussies dans la limite de 24 mois après la fin des cours aux dates d'examen fixées par l'école (1 fois par an). Frais de dossier 50€ TTC.

Si une épreuve est à repasser merci d'envoyer un mail à planta@plantasante.fr dans le mois qui a suivi votre examen pour demander la prochaine date qui pourra être proposée dans un intervalle de 12 mois.

Portée du certificat et limites de l'exercice de la profession de naturopathe

La loi du 4 mars 2002, instituant l'INPES, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, et la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et à la formation à l'éducation pour la santé confirment cette volonté gouvernementale d'augmenter la prise en charge des patients, et développer les « formateurs en éducation thérapeutique des patients ».

La législation actuelle permet à des non-médecins et des non-pharmaciens de vendre les 5 catégories de produits naturels en vente libre cités dans le programme pédagogique, et de les conseiller, à condition de ne pas conseiller de plantes médicinales sous monopole pharmaceutique, ni de pratiquer l'exercice illégal de la médecine en diagnostiquant des maladies ou en utilisant des allégations santé relevant de l'exercice médical.

École Plantasanté - Siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai

Mail : planta@plantasante.fr - Tél répondeur : 06.45.33.75.04

Document mis à jour le 23/07/2024



Le Certificat de l'École Plantasanté, en plein accord avec la volonté gouvernementale de libéraliser ce secteur d'activité hors monopole pharmaceutique, permet légalement de conseiller ces 5 catégories de produits naturels.

Comme tous les instituts où sont enseignées les médecines non conventionnelles (terme retenu par la Communauté Européenne) en France, l'École Plantasanté ne peut délivrer de diplôme d'État. Toutefois, le Certificat présente une valeur intrinsèque, tenant au parcours officinal de pharmacie, universitaire, de recherche et d'enseignement des animateurs de l'École Plantasanté : Christian et Elisabeth Busser ainsi que les autres intervenants.

L'École Plantasanté fait partie des premiers **membres actifs dès 2015 du Syndicat des professionnels de la Naturopathie (SPN), seul organisme représentatif** de la profession de Naturopathe mais aussi d'autres professions de médecine non conventionnelle face aux pouvoirs publics et tous les programmes sont réalisés en plein accord avec le SPN, parfaitement au fait des évolutions de la réglementation ou de la profession.

5

Approfondissement consécutif à la formation

A l'issue de la formation, un accompagnement de 12 mois est offert, vous permettant d'assister aux webinaires de cas pratiques mensuels et d'apprendre les bases des soins de support en oncologie.

Si vous souhaitez poursuivre votre formation de naturopathie à l'issue du cursus, l'école vous proposera une 3^{ème} année complémentaire dans le cursus « **Pratique Naturopathique Niveau Expert** » pour vous permettre d'effectuer des stages pratiques et des mises en situation professionnelles par dysfonctionnements afin de :

- ✓ Diversifier encore l'éventail des outils d'accueil de vos clients
- ✓ Vous spécialiser dans une discipline
- ✓ Approfondir votre réflexion sur la pratique de la naturopathie
- ✓ Acquérir de l'expérience pratique en cabinet.
- ✓ Acquérir des compétences plus grandes.

Après ou parallèlement à la formation de naturopathie, il existe des passerelles (avec dérogations et réductions) pour compléter vos compétences par la phyto-aromathérapie, la réflexologie, l'aromathérapie intensive, l'énergétique et/ou les Fleurs de Bach, ce qui vous permettra d'afficher pour votre future clientèle d'autres certificats ; voir ci-dessous :

Certificat d'herbaliste, conseiller en plantes médicinales et aromatiques : un cours de phyto-aromathérapie complémentaire au cursus de naturopathie, possible **à distance ou en présentiel**. La formation de naturopathie comprend des modules de phytothérapie et d'aromathérapie. Mais si vous intéressez aux plantes médicinales, et voulez acquérir une compétence forte dans le domaine des plantes, huiles essentielles, compléments alimentaires et cosmétiques naturels pour individualiser les conseils à vos clients, la formation « Phyto-aromathérapie et médecines naturelles sur 2 ans » est pour vous. Elle démarre chaque année en mars = 12 WE complémentaire de la formation en naturopathie qui vous donne un quintuple enseignement :

- Botanique théorique et pratique sur le terrain tous les jours de la formation.
- Pour individualiser les conseils à vos clients : 1 WE est consacré à chacun des grands systèmes physiologiques :
 - o Phytothérapie et herboristerie.
 - o Aromathérapie.
 - o Gemmothérapie.
- Préparations à base de plantes et d'huiles essentielles. Stage pratique de 2 jours.

L'École comportant une salle dans un cadre de nature vous permettra de visiter ses différents jardins botaniques et les plantes importantes à connaître dans la pratique lors

École Plantasanté - Siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai

Mail : planta@plantasante.fr - Tél répondeur : 06.45.33.75.04

Document mis à jour le 23/07/2024



des stages en présentiel. Les personnes en distanciel participeront à un stage spécifique d'initiation à la botanique et à l'herboriste (facultatif).

Si vous avez un empêchement un WE de phyto-aromathérapie, pas de problème vous pouvez participer gratuitement au WE correspondant l'année suivante. Naturopathie et phyto-aromathérapie peuvent être suivies parallèlement (dates compatibles) ou l'une après l'autre.

Certificat de réflexologie pluridisciplinaire : un cours sur 20 jours soit 140 heures réparties sur 2 ans à prix minoré car sans les parties anatomiques et la partie réflexologie plantaire déjà vues en naturopathie avec une forte diminution du tarif. L'enseignement est résolument pratique et vous permet d'acquérir les bases des techniques manuelles courantes en réflexologie, mais d'apprendre à réaliser des massages par la méthode DIPKAR (réflexologie plantaire, palmaire, les points de Knap ou la réflexologie sur l'ensemble du corps (faciale, dorsale, viscérale, dorsale, craniosacrée), les correspondances symboliques du corps et les libérations émotionnelles.

Certificat d'aromathérapie intensive : distinct et complémentaire de la partie aromathérapie du cours de phyto-aromathérapie, cette formation permet d'aborder les aspects chémotypiques, l'action des huiles essentielles sur les grands systèmes physiologiques, leur intérêt dans le domaine des spas (couleurs, sons, chakras, énergétique), comme coupe faim, en soins palliatifs... action par les propriétés physiques, énergétiques et par l'olfactothérapie (psychothérapie par les huiles essentielles). Si vous souhaitez une dispense du niveau I d'aromathérapie, c'est possible, à vous de choisir même si nous conseillons de faire ce niveau I pour être à l'aise au niveau II. **Cette formation est possible à distance ou en présentiel.**

Certificat d'approfondissement sur les fleurs de Bach : en approfondissement de la séquence dédiée, cette formation permet de réaliser une psychothérapie brève, efficace sur la gestion des émotions et du stress avec les 38 Fleurs de Bach du Dr Bach (3 jours stage 1). Avec les élixirs floraux contemporains (3 jours de stage 2). Présentation d'outils d'accompagnement en psychologie des émotions (3 jours de stage 3). 3 jours de perfectionnement et de supervision sur des sujets variés et des cas pratiques. Le tout mène au certificat des Fleurs de Bach et élixirs floraux. Le stage 1 est à moitié prix pour ceux qui ont finalisé la naturopathie ou sont en cours d'étude.

Fleurs de Bach et élixirs pour les animaux (3 jours) vient compléter le cursus précédent pour les personnes que le monde animal intéresse.

Certificat d'entraîneur au mouvement Recabic : Cette formation complémentaire est donnée par Ralf Scherer, cabinet Recabic, coach sportif ; Dr. Hans Noble, médecin qui applique la méthode pour améliorer la vitalité ; Pit Fischer, Heilpraktiker (naturopathe allemand) et vous permettra d'utiliser le Recabic comme outil de mise en mouvement du corps.

Certificat d'énergétique, maux du corps en lien avec les neurosciences : Cette formation sur 20 jours par Nathalie Fondere et Christian Busser vous permet d'approfondir le sens des maux du corps, et les liens entre la psychologie et les maladies.

Certificat d'iridologie approfondie : Cette formation vous permet d'approfondir vos connaissances/compétences en iridologie. Elle est dispensée par François Frieh, formé au Felke institut, J. Deck de Gerlingen et à l'Augendiagnose Arbeitsgemeinschaft Dc Angerer de Munich et Geneviève Ros, infirmière de, praticienne en iridologie, formée par Nelson Labbe et en référence à Jensen, titulaire d'un Certificat d'études iridologiques.



Complément de micronutrition pratique : Cette formation est dispensée par Anne Lise Collet, naturopathe, titulaire d'un DU de micronutrition et de Christian Busser, en complément des données de base déjà acquises en naturopathie.